MAIRIE D'ÉTEL
B.P. 38
56410 ETEL

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600552-20251218-DE071_2025-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE071-2025

L'an deux mille vingt- cinq,
le jeudi dix-huit décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Etel dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guy HERCEND, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 14
Absents : 5
Votants : 16

QUORUM ATTEINT

Date de convocation : 9 décembre 2025

PRÉSENTS :
Messieurs HERCEND, PIGEON, MALENFANT, JOLIVEL-ROBERT, FOUILLEN.
Mesdames HERVE, CODA POIREY, LAMER, PERRON, LE DANTEC, KERZERHO, MARIN-JACOMELLI, JULIEN, DODIER. .

ABSENTS :
M. BARRIER, procuration de vote à M. HERCEND ;
M. GOUIFFÈS procuration de vote à Mme LAMER ;

M. EZANNO, M. DEQUIDT ;
Mme LABART-BLEUZEN.

Secrétaire de séance : Brigitte LE DANTEC

Décision modificative de crédit n° 1/2025 – Budget Annexe du Camping
Rapporteur : Monsieur Guy HERCEND

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de recourir à une modification de crédits, au budget annexe du Camping, relevant de l'exercice 2025.

Il convient, par conséquent, de procéder aux ajustements suivants, dans le cadre d'une décision modificative de crédits n°1/2025.

Vu les articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la situation des comptes de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°0011-2025 en date du 20 mars 2025 approuvant le budget primitif du camping 2025 ;

Publié ou Notifié le :

Vu l'avis favorable émis par la commission des Finances en date du 3 décembre 2025.

Le rapport entendu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votants

DÉCIDE la modification des crédits comme suit :

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215600552-20251218-DE071_2025-DE

Article	Libellé du Compte	B.P. 2025	DMC	TOTAL
2131 -	Construction de bâtiments publics	70 000,00 €	-70 000,00 €	0,00 €
2135-	Installations générales agencement, aménagements constructions		2 500,00 €	2 500,00 €
2138 -	Autres constructions (bungalows)		185 200,00 €	185 200,00 €
2151 -	Réseaux de voirie		32 000,00 €	32 000,00 €
21538 -	Autres réseaux	24 300,00 €	4 100,00 €	28 400,00 €
2158 -	Autres installations, matériel et outillage techniques	8 000,00 €	-7 000,00 €	1 000,00 €
2183 -	Autres réseaux	2 000,00 €	-2 000,00 €	0,00 €
2184	- Matériel de bureau et mobilier		2 000,00 €	2 000,00 €
2188 -	Autres immobilisations corporelles	5 000,00 €	-4 800,00 €	200,00 €
21 -	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**109 300,00 €**	**142 000,00 €**	**251 300,00 €**
231 -	Immobilisations corporelles en cours	51 500,00 €	8 000,00 €	59 500,00 €
23 -	**IMMOBILISATIONS EN COURS**	**51 500,00 €**	**8 000,00 €**	**59 500,00 €**
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**160 800,00 €**	**150 000,00 €**	**310 800,00 €**
021	Virement de la section de fonctionnement	80 905,55 €	150 000,00 €	230 905,55 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**80 905,55 €**	**150 000,00 €**	**230 905,55 €**
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
023	Virement à la section d'investissement	80 905,55 €	150 000,00 €	230 905,55 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**80 905,55 €**	**150 000,00 €**	**230 905,55 €**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
70388	Autres redevances et recettes diverses	460 000,00 €	150 000,00 €	610 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**460 000,00 €**	**150 000,00 €**	**610 000,00 €**

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus

Brigitte LE DANTEC
Secrétaire de séance

Guy HERCEND
Maire d'Étel

MAIRIE D'ETEL (Morbihan)